



---

## ITALIE : Rapport économique 2018

juin 2018

---

### Table des matières

1	Enjeux économiques .....	2
2	Accords internationaux et régionaux .....	5
2.1	Politique, priorités du pays .....	5
2.2	Perspectives pour la Suisse .....	5
2.2.1	Accords commerciaux .....	5
2.2.2	Accords fiscaux et financiers .....	5
2.2.3	Politiques sectorielles avec aspects économiques .....	6
3	Commerce extérieur .....	7
3.1	Evolution et perspectives générales .....	7
3.2	Commerce de marchandises .....	8
3.3	Commerce des services .....	9
3.4	Commerce bilatéral .....	9
3.4.1	Commerce bilatéral de marchandises .....	10
3.4.2	Commerce bilatéral de services .....	11
3.4.3	Relations transfrontalières et marché du travail .....	11
4	Investissements directs .....	12
4.1	Evolution et perspectives générales .....	12
4.2	Investissements bilatéraux .....	13
5	Promotion commerciale, économique et touristique .....	14
5.1	Instruments de la promotion économique extérieure .....	14
5.2	Intérêt pour la Suisse comme lieu de villégiature et d'éducation .....	14
5.3	Intérêt pour la Suisse comme lieu d'investissement .....	15
5.4	Intérêt pour la place financière suisse .....	15
ANNEXE 1	.....	16
ANNEXE 2	.....	17
ANNEXE 3	.....	18
ANNEXE 4	.....	19
ANNEXE 5	.....	20

# 1 Enjeux économiques

Une **nouvelle législature** a commencé en Italie suite aux élections du 4 mars 2018. Le 1<sup>er</sup> juin, un gouvernement, dirigé par le professeur de Droit **Giuseppe Conte**, a vu le jour. Baptisé par ses membres de véritable « gouvernement du changement », il est l'expression d'une majorité parlementaire inédite issue d'une entente entre les deux forces politiques qui ont gagné les élections, à savoir le Movimento 5 Stelle (M5S) et la Lega. Les chefs politiques de ces deux partis, **Luigi Di Maio** pour le M5S, ministre du Travail et du Développement économique, et **Matteo Salvini**, ministre de l'Intérieur, ont signé un « **contrat de gouvernement** »<sup>1</sup> qui énumère une liste de mesures retenues opportunes par les deux formations.

Contrairement à leurs positions traditionnellement eurosceptiques, envers la monnaie unique notamment, le nouveau gouvernement M5S-Lega s'efforce de rassurer en indiquant que l'Italie n'entendait pas quitter la **zone de l'euro**. Ce revirement est en partie le résultat d'une phase de formation du gouvernement difficile, durant laquelle la président de la République a obtenu des assurances sur ce point. Ainsi, c'est finalement le prof. **Giovanni Tria** qui a été nommé au poste de ministre des Finances. Economiste réputé au profil de technicien, il n'est pas issu des rangs M5S-Lega. Il s'est exprimé sans équivoque en faveur du respect des règles européennes et de la nécessité de maintenir le pays dans la zone euro. Toutefois, le souhait de changements de la **gouvernance économique et financière de l'UE et de la zone de l'euro** (« renégociation des traités »), vers un système considéré plus favorable à l'Italie, demeure une priorité du nouveau gouvernement.

En matière de **mesures économiques**, le contrat de gouvernement contient les deux promesses électorales phares du M5S et de la Lega, même si **aucun calendrier de mise en œuvre** n'est précisé. Il s'agit des propositions de l'instauration d'un « **revenu de citoyenneté** » de 780 euros mensuels pour les particuliers<sup>2</sup> ainsi que de l'introduction d'une « **flat tax** » (réforme des impôts des particuliers et des entreprises, abaissées à deux barèmes de 15 % et 20 %). En outre, malgré son grave problème démographique (second pays le plus vieux après le Japon), le contrat prévoit de revoir la controversée « loi Fornero » sur les retraites de 2012, afin d'empêcher en 2019 les augmentations automatiques de l'âge de la retraite, indexées à l'espérance de vie du pays. Les deux partis entendent aussi éviter l'augmentation automatique de la **taxe sur la consommation (IVA)** à 25% prévue pour 2019, soutenir le « **Made in Italy** », promouvoir l'économie durable, bâtir une banque publique pour les investissements dans le Sud du pays, augmenter les remboursements pour les épargnants touchés par les crises bancaires et demander un réexamen complet des grands projets en matière d'infrastructures.

Ces **mesures ont des coûts** potentiellement très élevés pour les caisses de l'Etat. Leur mise en œuvre complète a été estimée<sup>3</sup> à plus de EUR 100 Mrd soit près de 6% du PIB. Mis à part le souhait exprimé de mesures visant à favoriser la croissance économique, et donc les revenus de l'État et quelques coupures budgétaires, il n'y a pas de programme précis visant à dégager les couvertures financières nécessaires au financement des propositions contenues dans le contrat de coalition. A l'heure actuelle, il y a donc une grande incertitude par rapport aux mesures qui vont effectivement pouvoir être mises en œuvre et aux positions de l'Italie dans de nombreux domaines de politique économique. Le nouveau gouvernement doit faire la quadrature du cercle en se confrontant à un cadre économique délicat.

Après une longue et profonde récession, l'économie italienne confirme avoir retrouvé le chemin de la croissance. En **2017**, l'Italie a ainsi enregistré une **performance** meilleure que prévue, de +1.5% du PIB (+0.9% en 2016), poursuivant ainsi la phase de reprise amorcée en 2014. Les **prévisions** du gouvernement<sup>4</sup> pour 2018 (+1.5%) et pour les prochaines années (+1.4% en 2019, +1.3% en 2020) s'inscrivent dans cette tendance de faible croissance. Le premier trimestre 2018 a vu une augmentation du PIB (+0.3%) en ligne avec les trimestres précédents, mais il y a des **signes de décélération**<sup>5</sup> : la

<sup>1</sup> [http://download.repubblica.it/pdf/2018/politica/contratto\\_governo.pdf](http://download.repubblica.it/pdf/2018/politica/contratto_governo.pdf)

<sup>2</sup> Il s'agirait essentiellement d'un revenu pour les chômeurs, conditionné à une recherche active d'emploi. La même somme est prévue pour les retraités qui n'arrivent pas à 780 EUR de retraite par mois.

<sup>3</sup> [http://osservatoriocpi.unicatt.it/cpi-tavola\\_contrattodigoverno.pdf](http://osservatoriocpi.unicatt.it/cpi-tavola_contrattodigoverno.pdf)

<sup>4</sup> *Ministero dell'Economia e delle Finanze, Document de programmation économique et financière (DEF), avril 2018.* Ce document a été élaboré par le gouvernement précédant à la fin de son mandat, ainsi, le DEF 2018 se limite à la description de l'évolution économique et financière internationale, à la mise à jour des prévisions macroéconomiques pour l'Italie et à l'évolution de la tendance des finances publiques, sans prendre en compte des programmes de réformes.

<sup>5</sup> Istat, « *Le prospettive per l'economia italiana nel 2018* », 22 mai 2018 : <https://www.istat.it/>

production manufacturière et les exportations ont montré des signes de déclin. Outre les risques politiques et les problèmes structurels du pays, la performance économique italienne pourrait souffrir également des risques planant sur le commerce international et l'économie de la zone euro (premiers légers signes de ralentissement).

Durant l'**année 2017**, plusieurs indicateurs économiques ont attesté d'une **accélération de la reprise**<sup>6</sup>. De nombreuses prévisions, dont celles de l'UE et du FMI, ont ainsi été revues à la hausse, chose inédite depuis des années. Comme en 2016, c'est surtout la **demande intérieure**, poussée par les investissements bruts privés, qui a contribué à la reprise (pour +0.6% du PIB)<sup>7</sup>.

En 2017, la reprise s'est progressivement étendue à tous les secteurs économiques (à l'exception de l'agriculture), mais la croissance de l'Italie est restée inférieure à celle des autres grandes économies européennes (France +1.8%, Allemagne +2.2%, Espagne +3.1%), freinée surtout par une consommation des ménages plus faible et une croissance plus forte des importations. En revanche, les **exportations de biens et de services** ont augmenté de +7.4%. La contribution de la demande étrangère nette à la croissance a été positive de 0.2% (en 2016, elle était encore de -0.2%). Contrairement aux autres économies, la contribution de la **consommation de l'administration publique est nulle**. La **dynamique des prix** a quant à elle été légèrement positive en 2017 (inflation à +1.3% après trois années de stagnation), mais a été stimulée surtout par la tendance à la hausse des produits énergétiques.

Des signaux positifs se sont également reflétés au niveau du **marché du travail**. En 2017, la reprise amorcée à partir du second semestre 2014 s'est consolidée, mais sans signes évidents d'accélération. Avec une augmentation de l'emploi de +1.1% (environ 284'000 emplois supplémentaires), le taux de chômage reste cependant très élevé 11.2% et même 33.7% chez les jeunes.

En dépit de cette dynamique positive, la croissance économique du *Belpaese* demeure toujours en **queue de peloton** de la zone euro. La croissance italienne reste en bonne partie attribuable à des **facteurs exogènes** (mesures expansives de la BCE<sup>8</sup>, prix de l'énergie favorable, reprise dans les pays industrialisés et du commerce international). Les nombreux **problèmes structurels** demeurent les principaux freins de l'économie transalpine: un secteur public très endetté, une productivité des entreprises qui n'augmente pas<sup>9</sup>, lourdeur et inefficacité de l'administration publique, lenteur du système judiciaire, la pression fiscale, un système bancaire fragilisé, un marché du travail rigide, le manque d'investissements dans recherche et formation, et enfin la corruption, enracinée dans toute la Péninsule. De plus, **l'écart entre le Nord et le Sud** du pays reste énorme en termes de développement économique et social, même si sur la période 2015-2016, l'économie a renoué avec la croissance dans le Sud, après sept années de contraction (le PIB y a augmenté de +2.4%, plus que la moyenne nationale +1.9%).

Quant aux **finances publiques**, le poids de la **dette publique** (131.8% du PIB<sup>10</sup>) reste le problème numéro 1 de l'Italie, qui doit annuellement refinancer 400 Mrd de titres arrivés à échéance. Tout en critiquant les partisans d'une rigueur excessive, le gouvernement précédent avait maintenu une politique budgétaire plutôt restrictive qui a réussi à **stabiliser la dette**. Ce résultat est dû à un solde primaire positif (à 1.5% du PIB en 2017) et aux mesures de la BCE (surtout le *quantitative easing*) qui ont baissé les taux et les primes de risques sur la dette italienne : l'Italie en 2017 payait EUR 17 Mrd de service de la dette en moins qu'en 2012. Grâce à cet environnement positif, l'Italie a pu augmenter la durée moyenne des titres de sa dette (maintenant à environ 6-7 ans)<sup>11</sup>, la rendant un peu plus soutenable.

Le contrat de gouvernement parie quant à lui sur une politique de croissance pour réduire la dette publique italienne, mais ceci reste un défi majeur au vu des mesures très couteuses annoncées. Les efforts

<sup>6</sup> Les données de ce chapitre, sauf si indiqué autrement, proviennent de l'Institut italien de Statistique (Istat), rapport 2018 : <https://www.istat.it/storage/rapporto-annuale/2018/Rapportoannuale2018.pdf> et/ou de la banque de données <http://dati.istat.it/>.

<sup>7</sup> Les investissements dans les machines ont augmenté significativement (+22%), grâce à la catégorie 'véhicules' (qui a vu son volume doubler), et à la performance (+15%) des équipements TIC (technologies information/communication). Une reprise (+1.7%) s'est produite aussi dans les investissements dans la construction, secteur qui reste cependant inférieur de 24% par rapport à 2010.

<sup>8</sup> Un rapport du centre d'études *Economia reale*, de novembre 2017, a cherché à quantifier « l'effet Draghi » sur l'économie et les finances italiennes. Les résultats indiquent que si la BCE n'avait pas effectué sa politique expansive : i) l'économie italienne serait encore en récession (-0.3%) en 2017 ; ii) le taux de chômage s'établirait à 14.1% ; iii) le déficit public serait de -6.6% en 2017 ; iv) la dette publique s'élèverait à 157% actuellement (au lieu des 132%) et atteindrait même 180% en 2020.

<sup>9</sup> En comparaison avec la zone euro, la productivité des entreprises italiennes continue de baisser depuis 2005.

<sup>10</sup> *Ministero dell'Economia e della Finanza, Document de programmation économique et financière (DEF), avril 2018.*

<sup>11</sup> Cf. les scénarios du rapport *Banca d'Italia, Financial Stability Report n.2/2017*, novembre 2017.

de réduction de la dette publique italienne restent également otage des hausses du **spread BTP-Bund**<sup>12</sup>, spread qui a du reste enregistré une **volatilité accrue** depuis mai 2018. **La fin graduelle de la politique monétaire expansive de la BCE** annoncée par Mario Draghi pour l'été 2019, laisse encore une année d'oxygène à l'Italie. Au vu de la taille de l'économie transalpine, la vulnérabilité financière de l'Italie est une source d'inquiétude pour la zone euro dans son ensemble.

Le **déficit** est passé de -2.5% du PIB en 2016 à -2.3% en 2017<sup>13</sup>, déraillant du plan budgétaire établi dans le cadre du Pacte de stabilité de l'UE. Il était prévu qu'il se réduise à -1.6% en 2018. Le nouveau gouvernement souhaite cependant pouvoir faire appel (« raisonnablement ») à plus de flexibilité et à plus de déficit pour financer ses mesures. Une difficile négociation avec l'UE se profile à l'horizon.

L'impact des **réformes** entreprises de 2014 à 2017 par le gouvernement Renzi et poursuivies par celui de Paolo Gentiloni est difficilement quantifiable. Celles-ci avaient été réalisées dans les domaines suivants : marché du travail (*Jobs Act*), fiscalité, relance des grands projets stratégiques, réforme des marchés publics, loi sur la concurrence et réforme du secteur bancaire. Beaucoup de réformes n'ont pas complètement abouti, en partie à cause de difficultés bureaucratiques lors de leur mise en œuvre.

La **politique industrielle** du gouvernement précédent était articulée sur trois piliers : i) le plan « **industrie 4.0** », qui vise à la modernisation du secteur manufacturier afin de le transformer en une industrie basée sur l'innovation (il s'agissait surtout d'incitations fiscales), ii) Le support à l'**internationalisation** des entreprises et iii) Une **nouvelle stratégie énergétique nationale** (SEN), adoptée en novembre 2017. Cette stratégie énergétique de long terme, à EUR 175 Mrd, est basée sur trois priorités : augmenter la sécurité énergétique du pays, dé-carbonisation de l'énergie, accroissement de la compétitivité. Il n'est pas mentionné de ces trois piliers dans le contrat à la base du nouveau gouvernement.

La stabilisation du **système bancaire italien** restera une priorité, bien que la situation se soit **améliorée** au cours des deux dernières années. Il s'agit toujours d'un secteur fragmenté, grevé par des créances douteuses (environ EUR 135 Mrd en 2018, mais en diminution depuis fin 2016)<sup>14</sup>. Pour les banques en difficulté, le gouvernement Gentiloni a décidé des mesures de soutien, déployées en 2017 (jusqu'à EUR 20 Mrd de dette supplémentaire réservée à cet effet). La banque *Monte dei Paschi* et deux banques vénitiennes en ont bénéficié. Ce thème a provoqué des négociations serrées avec l'UE tout au long de 2016 sur l'application des règles pour la résolution des crises bancaires, qui ont provoqué des âpres critiques de la part du Movimento 5 Stelle, maintenant décidé d'augmenter les protections pour les petits épargnants. La Lega quant à elle souhaite reformer (à nouveau) l'important secteur des banques de crédit coopératif, les rendant à nouveau plus autonomes, après la réforme du gouvernement Renzi sur le modèle français mutualisant les capitaux.

L'Italie reste un pays à la **fiscalité** lourde<sup>15</sup>. L'impôt sur les bénéfices des entreprises a été réduit de 27.5% à 24 % en 2017, mais les changements promis par le nouveau gouvernement sont beaucoup plus radicaux. La lutte contre l'**évasion fiscale** restera toutefois prioritaire afin d'augmenter, in fine, les revenus fiscaux. Le programme d'auto-déclaration (**voluntary disclosure**) de 2015 était un exemple de cet effort pour augmenter la base imposable. Il a permis de faire réapparaître EUR 60 Mrd, dont environ le 70% provenant de **Suisse**<sup>16</sup>, et a rapporté EUR 4 Mrd au fisc italien. Il a été prolongé en 2016 et s'est poursuivi jusqu'à septembre 2017. Une nouvelle possibilité de régularisation a été donnée en 2018 aux travailleurs frontaliers et ex-résidents à l'étranger qui sont rentrés en Italie.

Enfin, en 2017, l'Italie a **présidé les travaux du G7** dont le point culminant a été le sommet des 26-27 mai 2017 à Taormina (Sicile). La présidence italienne s'est confrontée au rôle difficile de traiter des sujets d'actualité liés aux phénomènes tels que la migration, le changement climatique, le protectionnisme, en présence du scepticisme affiché de l'administration Trump.

---

<sup>12</sup> Différentiel de la prime de risque avec les titres allemands.

<sup>13</sup> *Ministero dell'Economia e della Finanza, Document de programmation économique et financière (DEF), avril 2018*. Sans prendre en compte les dépenses pour les sauvetages bancaires, le déficit 2017 aurait atteint -1.9% (cf. Annexe 2, données du FMI).

<sup>14</sup> *Banca d'Italia, Relazione annuale del Governatore, Roma, 29 mai 2018*.

<sup>15</sup> Avec 43% de revenus fiscaux par rapport au PIB, la pression fiscale est parmi les plus élevées des pays OCDE (CH : 28%).

<sup>16</sup> Selon les chiffres du ministère des Finances italien, le 74% des capitaux ainsi déclarés, resteront gérés à l'étranger. Les banques suisses n'ont donc pas observé une fuite massive de capitaux italiens.

## 2 Accords internationaux et régionaux

### 2.1 Politique, priorités du pays

L'Italie est membre du G7, qu'elle a présidé en 2017, elle fait partie du G20, elle est membre de l'OMC, du FMI, de la Banque Mondiale, de l'OCDE, de la Banque des règlements internationaux (BRI) et du *Financial Stability Board* (FSB). Sur le plan régional, le pays est membre fondateur de l'UE, de la Banque européenne pour la reconstruction et le Développement (BERD) et de la Banque européenne d'investissement (BEI). L'Italie a aussi adhéré à l'*Asian Infrastructure Investment Bank* (AIIB).

Le pays a traditionnellement soutenu des positions en faveur du **multilatéralisme et du libre-échange**. Cela est susceptible de changer avec le nouveau gouvernement M5S-Lega, des formations qui soutiennent des idées tendancielleme**nt souverainistes**. Le gouvernement italien, par la voix de son Président du Conseil **Giuseppe Conte**, s'est associé à la déclaration du G7 de juin 2018 en faveur de l'OMC et du système multilatéral. Ce sont surtout les grands traités de libre-échange qui ne jouissent pas d'une bonne réputation auprès du M5S et de la Lega. Le « contrat de gouvernement » prévoit expressément que, « en ce qui concerne **Ceta, MESChina, le TTIP** et les traités similaires, nous [le gouvernement] nous opposerons aux aspects qui impliquent un affaiblissement excessif de la protection des droits des citoyens, ainsi qu'un préjudice à la concurrence correcte et durable sur le marché intérieur ». En outre, dans le cadre de la protection du **Made in Italy** dans le secteur agricole, le contrat dit que « le secteur agricole aura également besoin d'une nouvelle approche européenne des accords de libre-échange avec les pays tiers. Il sera donc prioritaire de veiller à ce que ces traités soient nécessairement qualifiés de mixtes par l'Union européenne et donc ratifiés par les États membres et examinés par les parlements nationaux conformément à leurs procédures respectives de ratification. »

**La politique commerciale** étant quant à elle du ressort de l'UE, des tensions avec la Commission se profilent à l'horizon. Ainsi, le nouveau ministre de la Politique agricole **Gian Marco Centinaio** a annoncé l'intention du gouvernement de demander au Parlement de ne pas ratifier le traité commercial Ceta entre l'UE et le Canada<sup>17</sup>. Il est à prévoir une même position quant à la conclusion de l'accord de libre-échange UE-Mercosur, au vue des fortes critiques du secteur agricole italien.

Bien que l'appartenance de l'Italie à l'OTAN reste un pilier de sa stratégie de politique étrangère, le nouveau gouvernement souhaite une réévaluation des liens et une plus grande ouverture avec la **Russie**, qui est perçue comme un partenaire économique et commercial incontournable. À cet égard, le gouvernement plaide pour que les sanctions imposées à la Russie soient levées.

### 2.2 Perspectives pour la Suisse

#### 2.2.1 Accords commerciaux

Dans le cadre des discussions sur les traités de libre échanges internationaux et le multilatéralisme, la Suisse peut encore compter sur une certaine proximité des positions italiennes (p.ex. dans la protection du secteur agriculture national, ou dans le développement de l'OMC). Cela reste toutefois à vérifier, tout comme la position italienne vis-à-vis des quelques cas d'entraves techniques au commerce bilatéral.

#### 2.2.2 Accords fiscaux et financiers

Après des années de blocages, où les « irritants » dominaient l'agenda des discussions entre la Suisse et l'Italie, une page importante s'est tournée suite à l'accord sur l'échange d'informations fiscales de 2015. L'accord a couronné de succès des négociations engagées depuis 2012, a facilité la régularisation des fonds non déclarés italiens avant le passage à l'échange automatique d'information en 2018, tout en préservant la Suisse d'une fuite massive de capitaux.

Le 23 février 2015, à Milan, les ministres des Finances des deux Pays ont signé : 1) un **protocole modifiant la convention contre les doubles impositions** (CDI) et 2) une **feuille de route** (*road map*) concernant la poursuite du dialogue sur les questions financières et fiscales. La CDI entre la Suisse et

<sup>17</sup> <http://www.ilsole24ore.com/art/notizie/2018-06-14/l-italia-dice-no-ceta-centinaio-non-ratifieremo-l-accordo--185629.shtml>

l'Italie a été modifiée afin d'y inclure la norme OCDE concernant l'échange de renseignements sur demande. Cet accord a été définitivement ratifié par les deux pays et est entré en vigueur le 13 juillet 2016. L'accord s'applique aux faits survenus à partir de la date de la signature.

Quant à la *road map*<sup>18</sup> concernant la **poursuite du dialogue** en matière financière et fiscale, elle synthétise l'engagement politique pris sur plusieurs points importants des relations bilatérales. Des solutions ont été convenues ou un programme de travail a été fixé. Entre autres, les contribuables italiens ayant un compte en Suisse ont pu participer au programme italien de régularisation fiscale (*voluntary disclosure*) aux mêmes conditions que ceux qui ont des comptes en Italie.

La *road map* prévoit également une amélioration de l'accord sur les frontaliers. Un nouvel accord sur l'imposition des frontaliers a ainsi été paraphé le 22 décembre 2015<sup>19</sup>, paragraphe laissé sans suite puisque les gouvernements successifs se sont toujours refusés à le signer jusqu'ici.

La feuille de route réaffirme aussi la volonté d'entamer des discussions visant à améliorer l'accès au marché pour les fournisseurs de services financiers. Toutefois, en 2017, l'Italie a regrettamment choisi de mettre en œuvre une directive européenne (**Mifid 2**) de façon restrictive envers les fournisseurs de pays tiers, imposant l'ouverture d'une succursale en Italie aux banques suisses souhaitant offrir leurs services aux particuliers. La Suisse réaffirme quant à elle sa volonté de procéder à la recherche de solutions sur tous les points des dossiers fiscaux et financiers ouverts et s'activera pour le faire avec le nouveau gouvernement.

Depuis les années '90, la Suisse était inscrite sur trois **listes noires italiennes**. La liste noire de 1999 s'applique aux personnes physiques, tandis que deux listes noires, l'une de 2001 (sociétés étrangères contrôlées) et l'autre de 2002 (non-déductibilité des coûts), concernait les personnes morales. A partir du 1er janvier 2016, l'Italie a supprimé les listes de 2001 et de 2002. La Suisse figure dorénavant uniquement sur la liste noire de 1999 concernant les personnes physiques italiennes, qui prévoit un renversement du fardeau de la preuve en matière de domicile fiscal pour les résidents italiens en Suisse. Cette liste n'a en principe pas d'effets directs sur les entreprises suisses qui veulent investir en Italie. Par ailleurs, depuis le 13 juillet 2016, la Suisse a été incluse dans deux listes blanches italiennes des pays coopératifs en matière d'échange de renseignements sur demande; il s'agit de la liste générale de 1996 et de la liste de 2016 en matière de taxe sur les transactions financières.

### 2.2.3 Politiques sectorielles avec aspects économiques

Transports : Les relations bilatérales dans le domaine des transports terrestres sont très institutionnalisées, notamment dans le cadre de la *Convention bilatérale concernant la garantie de la capacité des lignes reliant la nouvelle ligne ferroviaire à travers les Alpes au réseau ferroviaire italien*. Cinq groupes de travail, coordonnés par un **Comité directeur**, se rencontrent ainsi régulièrement et examinent les questions des infrastructures - ferroviaires, routières et des terminaux - et de gestion du trafic.

Après la mise en fonction du tunnel de base du **Gothard** et en prévision de celle du **Monte Ceneri** en 2020, conformément à la mise en œuvre de l'accord conclu du 28 janvier 2014, la Suisse suit et soutient les travaux sur le corridor Rhin-Alpes au sud de l'arc alpin (corridor de 4m notamment).

Les travaux de la ligne ferroviaire de 8km entre Arcisate (Varese) et Stabio (Suisse) se sont conclus dans les temps et l'inauguration a eu lieu le 22 décembre 2017 en présence de la Conseillère fédérale **Doris Leuthard**, du Ministre **Graziano Delrio** et des autorités régionales et locales concernées. Cette ligne relie désormais Lugano à l'aéroport de Malpensa.

Les concessions concernant **les services de navigation** sur les lacs Majeur et de Lugano ont été renouvelées au 1 janvier 2017 pour une période de 10 ans. Le groupe de travail bilatéral s'est réuni à maintes reprises dans le but d'améliorer l'offre de services avec une meilleure collaboration entre secteurs public et privé (dimension offre touristique). Conscientes de la nouvelle dynamique, les entreprises concessionnaires suisse (Lac de Lugano) et italienne (Lac Majeur) ont décidé de constituer ensemble un consortium qui a été officiellement créé le 13 mars 2018. Ce consortium permet ainsi de proposer et promouvoir une offre globale sur un bassin unique dès le début de la saison touristique estivale 2018.

<sup>18</sup> <http://www.news.admin.ch/NSBSubscriber/message/attachments/38401.pdf>.

<sup>19</sup> <https://www.sif.admin.ch/sif/it/home/dokumentation/medienmitteilungen/medienmitteilungen.msg-id-60135.html>

Les collaborations bilatérales sont riches et variées, il conviendra de vérifier les éventuels changements de priorités de la nouvelle équipe gouvernementale. L'arrivée du ministre **Danilo Toninelli** (M5S) à la tête du MIT pourrait modifier sensiblement les priorités italiennes en matière de transports ferroviaires. Traditionnellement critique envers les grandes infrastructures, (sources de gaspillage, de corruptions et loin des « vrais » besoins des citoyens selon les détracteurs), le M5S a cependant une fibre pro environnementale, notamment en faveur du shift intermodal en matière de transport de marchandises. Il conviendra de suivre de près les premières décisions gouvernementales, notamment concernant les axes prioritaires TEN-T, les infrastructures logistiques et portuaires.

Energie : Sur le plan énergétique, l'Italie demeure le pays importateur le plus important de l'UE, avec près de 75% de sa consommation (2014). C'est également le pays où l'énergie est la plus chère pour les entreprises (0,15 euros le kilowattheure contre 0,08 en Suède). L'électricité importée provient principalement de France et de Suisse. Le gaz naturel arrive d'Algérie, Lybie, Russie et de la Mer du Nord (via la Suisse). L'Italie cherche également à réduire sa dépendance vis-à-vis de l'étranger en développant les énergies renouvelables, ainsi qu'en diversifiant mieux ses sources d'approvisionnement. Parallèlement, l'Italie prône le couplage des marchés européens de l'électricité et du gaz. La production d'énergie issue de sources renouvelables est supérieure à la moyenne européenne (16,8% pour une moyenne européenne de 12,9%). Afin de répondre à ces défis, le pays a adopté le 10 novembre 2017 sa nouvelle « **Strategia Energetica Nazionale** » (SEN).

Les relations italo-suisse dans le domaine de l'énergie se sont intensifiées au cours des dernières années, notamment grâce à l'institutionnalisation d'un « dialogue annuel » chapeautant la coopération bilatérale dans ce domaine.

Les travaux du gazoduc **Trans Adriatic Pipeline (TAP)**, qui doit acheminer le gaz caspien jusqu'aux Pouilles, procèdent non sans difficultés. L'opposition bureaucratique-judiciaire de la région des Pouilles fait craindre des retards pour ce projet. Le nouveau gouvernement italien entend réévaluer le projet en terme de coûts/bénéfices. Malgré les échecs de ses recours, la région des Pouilles devrait poursuivre sa politique d'obstructions et pourrait trouver une oreille plus attentive auprès des autorités centrales. La présence de deux ministres M5S aux postes clés de l'énergie (**Luigi di Maio au MiSE**) et de l'environnement (**Sergio Costa**), sont deux variables clés dans la nouvelle équation. L'entrée en fonction du gazoduc reste pour le moment prévue pour 2020.

Santé : dans ce domaine, les contacts officiels entre la Suisse et l'Italie sont ponctuels au gré des besoins. La dernière rencontre de haut niveau s'est ainsi déroulée le 6 mai 2015, lorsque le CF **Alain Berset** s'est rendu à Rome. La nouvelle ministre **Giulia Grillo** (M5S) semble plus critique envers les multinationales de la santé.

### 3 Commerce extérieur

#### 3.1 Evolution et perspectives générales

Le commerce extérieur<sup>20</sup> italien a beaucoup souffert depuis la crise de 2008. Au cours des dernières années l'Italie a toutefois retrouvé la capacité de valoriser ses produits à l'étranger, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Union européenne. Le **Made in Italy** a été l'objet de plusieurs campagnes de promotion à l'étranger.

En 2017, l'Italie a beaucoup bénéficié de la reprise des flux commerciaux internationaux de marchandises. **Les exportations** totales italiennes de marchandises et services ont augmenté de 7.4% par rapport à 2016, tandis que **les importations** ont augmenté de 8.8%, une donnée influencée par l'augmentation des prix à l'importation, en particulier de celui du pétrole.

Selon les statistiques<sup>21</sup> du commerce mondial 2017, l'Italie se place au 9<sup>ème</sup> rang (2016 : 10<sup>ème</sup> rang) des exportations de marchandises avec une part au niveau global de 2.9%. En revanche, elle conserve la 11<sup>ème</sup> place en ce qui concerne les importations avec une part de 2.5%.

<sup>20</sup> Sauf indication particulière, les chiffres de ce chapitre proviennent de l'Institut national de statistique italien (Istat) et de la Banque d'Italie (données sur la balance des paiements et les échanges de services).

<sup>21</sup> [https://www.wto.org/english/res\\_e/statistics\\_e/wts2017\\_e/wts2017\\_e.pdf](https://www.wto.org/english/res_e/statistics_e/wts2017_e/wts2017_e.pdf).

Bien que l'UE reste **le premier partenaire commercial** du pays (56% des exportations et 60% des importations en 2017), les échanges avec l'Asie gagnent en importance (15% des exportations et 19% de l'importation). Ceci est largement dû à l'augmentation des exportations vers la Chine (+22%), se positionnant ainsi à la huitième place des pays de destination des exportations italiennes. Le premier partenaire hors des frontières européennes restent toutefois les États-Unis (9%). D'autre cas de croissance significative de l'année passée concernent les exportations vers le Japon (+9%) et l'Espagne (+6,5%).

Ces résultats se reflètent également dans une croissance nette du PIB du pays : la contribution de la demande étrangère nette à la croissance a été positive de 0.2% (en 2016, elle était encore de -0.2%).

Quant au **commerce des services**, le total de celui-ci est resté stable, à environ 10% du PIB italien, de 2013 à 2016. En 2017, il se rapproche de 12% du PIB (EUR 200 Mrd), avec une croissance tant des crédits (+7.7%) que des dettes (+8.5%) en termes de commerce de services. Comme les exportations et les importations de services sont plus ou moins égales, leur solde dans la balance des paiements n'a pas de poids significatif. Il s'agit tout de même d'un domaine économique important pour l'Italie, en particulier dans le secteur financier.

### 3.2 Commerce de marchandises

La dynamique positive du commerce italien se poursuit. En 2017, bien que l'excédent commercial ait légèrement diminué, il a maintenu un niveau très élevé de EUR 49.6 Mrd (2016 : EUR 47.4 Mrd), tandis que l'excédent de la balance commerciale qui ne tient pas compte des produit énergétiques a encore augmenté, passant de EUR 76.2 Mrd à EUR 81.0 Mrd.

Commerce extérieur Italie [en EUR Mrd]		2014	2015	2016	2017	Variation [%]
Exportation	Intra-UE	218.7	226.0	233.4	249.1	6.7
	Extra-UE	180.3	186.3	183.7	199.0	8.3
	<b>Total</b>	<b>398.8</b>	<b>412.3</b>	<b>417.1</b>	<b>448.1</b>	7.4
Importation	Intra-UE	202.9	217.4	223.3	240.9	7.9
	Extra-UE	152.2	153.1	144.3	159.8	10.7
	<b>Total</b>	<b>355.1</b>	<b>370.5</b>	<b>367.6</b>	<b>400.7</b>	9.0
Solde	Intra-UE	14.8	8.6	10.1	8.2	-29.9
	Extra-UE	27.1	33.2	39.4	39.2	-1.5
	<b>Total</b>	<b>41.9</b>	<b>41.8</b>	<b>49.6</b>	<b>47.4</b>	-8.0

Source : Osservatorio Economico - Ministero Sviluppo Economico, avril 2018 (prix courants).

Au cours de 2016, les **exportations de marchandises** italiennes ont enfin dépassé le niveau de la période d'avant la crise, à EUR 417 Mrd. En 2017, avec une augmentation de +7.4%, elles ont atteint un chiffre record de EUR 448 Mrd. L'UE reste à la fois le premier client et le premier fournisseur de l'Italie, avec près de 58% du total des échanges. Les principaux partenaires commerciaux européens de l'Italie sont l'Allemagne (12.5%) la France (10.3%) la Grande-Bretagne (5.2%), l'Espagne (5.2%) et **la Suisse** (4.6%). Parmi les pays extra-UE qui ont davantage apporté leur contribution aux échanges bilatéraux on compte surtout les États-Unis (9.0%) et qui apprécient toujours plus le *Made in Italy*.

Les principales régions exportatrices se situent au **nord de l'Italie** : en premier lieu, la Lombardie (EUR 120.3 Mrd en 2017), suivie par la Vénétie (EUR 61.3 Mrd), l'Émilie-Romagne (EUR 59.9 Mrd), le Piémont (EUR 47.9 Mrd) et la Toscane (EUR 34.8 Mrd). Ces cinq régions constituent à elles seules le 72.5% de la puissance commerciale extérieure italienne. Les deux premières régions méridionales dans le classement sont la Campanie avec EUR 10.5 Mrd (2.3% du total) et la Sicile, qui totalise EUR 9.3 Mrd en exportations (2.1% du total)<sup>22</sup>.

Les **importations** de marchandises totales ont enregistré une forte hausse en termes de valeur (+9%). Sur le plan des importations, l'Allemagne s'affirme comme premier pays fournisseur (EUR 65.3 Mrd soit

<sup>22</sup> Données de l'Osservatorio Economico - Ministero Sviluppo Economico.

16.3 % des importations), suivi par la France (EUR 35.2 Mrd) et la Chine (EUR 28.4 Mrd). La Suisse – selon les statistiques italiennes – est à la dixième place, avec EUR 11.2 Mrd (2.8% du total).

S'agissant des perspectives pour l'**année actuelle**, on peut relever qu'au cours du **premier trimestre de 2018** les exportations italiennes envers l'UE ont augmenté de +5.5% par rapport à la même période de 2017. Les importations ont également augmenté, quoique légèrement moins rapidement (+4.6%). On constate un excédent commercial avec l'UE de près de EUR 2.3 Mrd. S'agissant des pays situés hors de l'UE, les exportations italiennes y ont augmenté de +3.3% par rapport au premier trimestre de l'année précédente ; les importations augmentent également (+2.6%).

Il est à noter que les sanctions économiques contre la **Russie** affectent les flux commerciaux italiens de façon plus significative que pour d'autres économies européennes: l'échange entre les deux pays a subi une chute vertigineuse, en passant d'EUR 31 Mrd en 2013 à EUR 20 Mrd en 2017 (-53%). De huitième client italien en 2013, la Russie est passée à la treizième position en 2017. Malgré la baisse des 5 dernières années, les échanges se sont redressés de 17% en 2017. La Russie reste un fournisseur important pour l'Italie, notamment en produit énergétiques, en occupant la sixième place dans ce classement.

La levée des sanctions contre l'**Iran** en 2016 a permis la relance de relations historiquement importantes et à fort potentiel pour le commerce italien. L'Italie était en effet le premier partenaire commercial européen de l'Iran avant l'imposition des sanctions économiques. En 2017, cette relation s'est encore renforcée (l'Italie a exporté vers l'Iran environ EUR 3.4 Mrd de marchandises), mais un changement brusque, voire une interruption des relations commerciales avec le pays, sont en train de survenir suite à la réintroduction des sanctions annoncée par le président des États-Unis en mai 2018.

### 3.3 Commerce des services

Le secteur des services représente 74% du PIB italien et occupe 70% de la population active. Depuis les années '90, le secteur tertiaire italien a été graduellement ouvert à la concurrence (commerce de détail, marché de l'électricité, produits pharmaceutiques, certaines professions libérales).

Selon la Banque d'Italie, le pays a exporté pour EUR 97.6 Mrd de services en 2017, soit une augmentation de +7.5% par rapport à 2016. Les importations de services ont quant à elles augmenté de +8.2%, pour atteindre EUR 101.7 Mrd. Le déficit dans les échanges des services<sup>23</sup> s'élève à EUR -3.9 Mrd en 2017.

Le premier destinataire des exportations de services italiens<sup>24</sup> était en 2016 l'Allemagne (EUR 10.6 Mrd) suivie par les États-Unis (EUR 9.3 Mrd) et la **Suisse (EUR 8.3 Mrd)**. L'Allemagne est aussi le premier pays fournisseur de services en l'Italie (9.7% des importations), suivi par la Grande-Bretagne (9%), la France (8.7%), les États-Unis (8.3%), le Luxembourg (5.7%), et la **Suisse (6.2%)**.

### 3.4 Commerce bilatéral

L'Italie demeure le **troisième partenaire** commercial de la Suisse (après l'Allemagne et les USA). Si l'on tient compte du commerce de l'or et des autres métaux précieux, pierres précieuses, objets d'art et antiquités, l'Italie est le 5<sup>ème</sup> partenaire de la Suisse après l'Allemagne, les États-Unis, le Royaume-Uni et la Chine.

Après trois années de baisse, le volume des échanges commerciaux a enfin commencé à se redresser en 2016 (+0.5%). Une **croissance** qui s'est renforcée en **2017**, avec une hausse de +5.3%, voire +8.4% si l'on omet l'or et les métaux / pierres précieuses. Le flux total des échanges s'élève à CHF 35.4 Mrd (respectivement, CHF 31.5 Mrd sans or, etc.).

Le **solde commercial** négatif de la Suisse vis-à-vis de l'Italie est désormais une constante et 2017 ne fait pas exception. Le déficit s'est cependant légèrement réduit pour n'atteindre que CHF -4.0 Mrd en 2017 (CHF -5.1 Mrd en 2016). Bien que plus faible au début des années 2000, ce déficit s'est ensuite amplifié, surtout entre 2011 et 2013. Après avoir atteint son niveau le plus élevé en 2012 (CHF -9.1 Mrd), il s'est progressivement réduit. Les soldes très négatifs sont toutefois souvent dus à la prise en

<sup>23</sup> Données de l'Osservatorio Economico - Ministero Sviluppo Economico.

<sup>24</sup> Eurostat – BoP, Total services, detailed geographical breakdown by EU Member States [bop\_its6\_tot], décembre 2017.

compte du commerce d'or et autres métaux précieux. Le solde « conjoncturel », sans prendre en compte ces matériaux, a légèrement diminué à CHF -4.2 Mrd en 2017 (CHF -4.3 Mrd en 2016).

Le commerce bilatéral a été fortement influencé par la décision de la Banque Nationale Suisse d'abandonner le taux plancher CHF/EUR en 2015. Avec le renforcement de l'euro au cours des deux dernières années, on observe un redressement du commerce bilatéral.

### 3.4.1 Commerce bilatéral de marchandises

Selon l'Administration fédérale des Douanes, le volume des **exportations vers l'Italie** a considérablement augmenté en 2017 pour s'établir à CHF 15.5 Mrd, soit +8.1% par rapport à 2016. Entre janvier et mars 2018, les exportations suisses vers l'Italie ont progressé de +0.8% par rapport à la même période de 2017.

Les **importations** de l'Italie ont progressé en 2017 de façon moins marquée que les exportations (+1.9%), pour atteindre CHF 19.8 Mrd. Elles ont rebondi de +11.1% au premier trimestre 2018 par rapport à la même période de l'année précédente.

Les données 2016 sur l'évolution des échanges entre la Suisse et l'Italie témoignaient d'une reprise du commerce bilatéral dans certains secteurs après une année noire en 2015, qui a connu alors une baisse significative de pratiquement tous les domaines d'exportation. Les données pour 2017 marquent en revanche une **année plutôt positive** pour les échanges bilatéraux dans pratiquement toutes les catégories.

L'amélioration des exportations a touché des secteurs stratégiques, **comme l'industrie chimique et pharmaceutique** (+9.3%) ou encore **les machines et l'électronique** (+8.2%).

Même les exportations dans des catégories ayant souffert l'année précédente ont renoué avec la croissance en 2017 (**l'horlogerie** +11.1%, les métaux précieux +11.0% et les **produits énergétiques** +16.3%). Cela s'explique au moins en partie par la reprise générale de l'économie italienne. Encore une fois, l'industrie chimique et pharmaceutique s'est avérée être un élément fondamental des exportations vers l'Italie, représentant près de 38% de celles-ci. Particulièrement remarquable est la reprise des produits chimiques finaux, qui après deux années de baisse (-12% en 2015 et -1% en 2016), ont renoué avec la croissance et augmenté leurs exportations de +9.8% en 2017.

Selon les statistiques italiennes, les chiffres pour 2017 laissent apparaître des résultats sensiblement différents, avec des exportations suisses vers l'Italie à hauteur de EUR 11.2 Mrd et des importations de EUR 20.6 Mrd. Le déficit commercial suisse envers l'Italie en 2016 s'élèverait donc à EUR 9.4 Mrd.<sup>25</sup>

Evolution des échanges Suisse-Italie par secteurs, 2017	Import			Export			Solde	
	% du total	Mio. CHF	+/- % vs. 2016	% du total	Mio. CHF	+/- % vs. 2016	Mio. CHF	+/- % vs. 2016
Produits de l'agricult., sylvicult., pêche	10.0	1'974	4.6	3.6	574	3.2	-1'400	5.2
Produits énergétiques	2.9	576	12.9	6.9	1'088	16.3	512	20.3
Textiles, habillement, chaussures	7.6	1'511	2.3	2.3	363	0.0	-1'149	3.0
Papier et produits des arts graphiques	1.8	359	-4.2	1.0	152	-0.9	-206	-6.6
Cuirs, caoutchouc, matières plastiques	4.7	936	8.4	2.2	349	7.1	-587	9.2
Produits chimiques et pharmaceutiques	21.1	4'178	4.6	37.8	5'987	9.3	1'809	21.8
Pierres et terres	2.7	537	4.6	0.3	51	1.4	-486	5.0
Métaux	9.2	1'830	12.8	6.2	988	20.4	-842	5.1
Machines, appareils, électronique	11.4	2'260	9.4	9.1	1'448	8.2	-812	11.4
Véhicules	5.6	1'114	11.0	1.6	251	18.6	-863	9
Instr. de précision, horlogerie, bijouterie	10.3	2'040	12.2	15.5	2'453	11.1	413	6.3
Produits divers	3.5	689	4.0	0.4	56.6	-7.5	-631	5.2
Or, métaux précieux et gemmes	8.7	1'725	-32.6	13.1	2'072	11	347	-150.2
Objets d'art, antiquités	0.4	88	-24.7	0.1	15	-20.7	-73	-25.5

Source : Administration fédérale des Douanes, mai 2018. Données sectorielles provisoires, pour le total des échanges (données définitives) cf. annexe 4.

<sup>25</sup> Ces chiffres proviennent de l'Osservatorio Economico du ministère du Développement économique. Des différences méthodologiques entre les deux pays expliquent les divergences statistiques.

### 3.4.2 Commerce bilatéral de services

Selon les dernières données disponibles (statistiques Eurostat basées sur la balance des paiements), le commerce bilatéral des services en 2016 a produit un excédent commercial d'EUR 3.2 Mrd pour l'Italie, restant constant par rapport à l'année précédente. L'Italie a exporté pour EUR 8.3 Mrd de prestations de services vers la Suisse, seconde place derrière l'Allemagne. La Suisse a pour sa part vendu pour EUR 5 Mrd de services à l'Italie. Il est à relever que ces échanges se font pour plus de deux tiers avec le Nord de l'Italie<sup>26</sup>. Pour la **Lombardie**, la Suisse est le premier marché pour les services aux entreprises, pour près de EUR 2.2 Mrd en 2017. Le montant des exportations de services de la Lombardie vers la Suisse est considérablement plus élevé (+0.5 Mrd) que celui de cette Région vers le Royaume-Uni, le deuxième pays de ce classement.

Environ un quart du montant du commerce de services bilatéral annuel est imputable aux voyages de personnes: les Suisses « importent » EUR 2 Mrd<sup>27</sup> de services en se rendant en Italie (voyages d'affaires exclus). Le **tourisme** est ainsi un secteur important de nos relations économiques. Pour l'Italie, la Suisse est le 5ème client<sup>28</sup> après l'Allemagne, les USA, la France et le GB. En termes d'arrivées, les Suisses sont à la première place absolue grâce à sa proximité géographique.

### 3.4.3 Relations transfrontalières et marché du travail

L'importance des relations transfrontalières entre la Suisse et l'Italie est considérable et affecte la globalité des relations économiques bilatérales. **La Lombardie** est de loin la région la plus importante et s'affirme comme l'un des moteurs économiques européens (22% du PIB italien). En 2016, les exportations de cette région vers la Suisse se montaient à plus de deux fois celles en direction de la Chine<sup>29</sup>.

Compte-tenu de l'importance des **relations transfrontalières** italo-suisse, un dialogue transfrontalier *ad hoc* se tient chaque année. Il réunit des représentants du Ministère des affaires étrangères suisse et italien, des représentants des offices spécialisés ainsi que des représentants des cantons et des provinces/régions frontalières. En ce qui concerne les relations du Canton du Tessin avec la Lombardie et le Piémont, l'organisation transfrontalière **Regio Insubrica**<sup>30</sup>, créée en 1995, joue aussi un rôle de premier plan pour aborder des problèmes concrets.

Un des domaines des relations transfrontalières les plus importants et délicats est celui du marché du travail. Au premier trimestre 2018, l'Office fédéral de statistique comptait en Suisse 71'9250 travailleurs **frontaliers** provenant d'Italie, dont environ 63'800 dans le seul Canton du Tessin, devenu l'un des plus importants employeurs de la Lombardie. Du côté suisse, la forte croissance de cette force de travail depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de libre circulation des personnes (doublement du nombre des frontaliers depuis 2003) a provoqué d'importantes conséquences sur le marché du travail tessinois : un accroissement de main-d'œuvre qualifiée disponible ainsi qu'une pression sur les salaires<sup>31</sup>. Les aspects liés à la fiscalité des frontaliers devraient en principe être réglés dans le cadre de la révision de l'accord sur l'imposition des frontaliers. L'accord paraphé en décembre 2015 repose sur la réciprocité. L'Etat dans lequel est exercée l'activité lucrative taxe le revenu du travail jusqu'à concurrence de 70 % de l'impôt ordinaire sur le revenu. L'Etat de domicile applique quant à lui ses propres impôts sur le revenu et élimine la double imposition. Cet accord est toutefois bloqué par l'Italie depuis près de trois ans.

La **réciprocité** entre la Suisse et l'Italie en matière de libre circulation des travailleurs est un sujet de préoccupation des régions frontalières suisses. Alors que les artisans et les PME italiens affluent en masse dans ces régions et obtiennent aisément une autorisation d'exercer en Suisse, il reste difficile

<sup>26</sup> <http://www.bancaditalia.it/pubblicazioni/economie-regionali/2018/2018-0003/1803-lombardia.pdf> .

<sup>27</sup> Selon une autre banque de données (<http://www.bancaditalia.it/statistiche/tematiche/rapporti-estero/turismo-internazionale/tavole/index.html>), les touristes suisses dépensent EUR 2.5 Mrd en Italie, tandis que les italiens dépensent EUR 1.6 Mrd en Suisse (données 2017).

<sup>28</sup> *World Tourism Organization, Yearbook of Tourism Statistics, Edition 2017, hotels and similar establishments.*

<sup>29</sup> Données de la Banca d'Italia (publication "Economia della Lombardia").

<sup>30</sup> <http://www.regioinsubrica.org/> .

<sup>31</sup> Cf. les publications du SECO à propos de ce sujet:

[https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Publikationen\\_Dienstleistungen/Publikationen\\_und\\_Formulare/Arbeit/Personenfreizue-gigkeit\\_und\\_Arbeitsbeziehungen/Studien\\_und\\_Berichte.html](https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Publikationen_Dienstleistungen/Publikationen_und_Formulare/Arbeit/Personenfreizue-gigkeit_und_Arbeitsbeziehungen/Studien_und_Berichte.html).

pour les entreprises suisses d'accéder au marché lombard ou piémontais. Il faut souligner que cela est principalement dû à des barrières bureaucratiques et non pas à des mesures discriminatoires.

Le parlement cantonal du Tessin a adopté la loi sur les artisans (*legge sulle imprese artigiane*) en mars 2015. Cette loi, applicable aux entreprises intra et extra cantonales (donc aussi italiennes), prévoyait de subordonner l'exécution de travaux à l'inscription des entreprises dans un registre. En Italie, la loi, partiellement incompatible avec l'ALCP, a provoqué une levée de boucliers. En raison des controverses sur l'incompatibilité de cette loi cantonale avec la loi fédérale sur le marché intérieur, la loi a été abandonnée fin mai 2018 après trois recours au Tribunal fédéral. Des propositions alternatives sont en cours d'élaboration par un groupe de travail mixte de syndicats et de représentants politiques.

## 4 Investissements directs

### 4.1 Evolution et perspectives générales

Par rapport à ses voisins européens, l'Italie n'attire que **peu d'investissements directs étrangers** (IDE). De plus, ces flux d'IDE sont particulièrement volatiles. Ils sont tantôt détournés, tantôt attirés par les aléas des crises subies par l'économie italienne. Après avoir bondi en 2011, ils ont ensuite baissé en 2012 suite aux tensions sur le marché de la dette souveraine. Ils ont à nouveau augmenté en 2013, atteignant EUR 14.6 Mrd selon les données de la Banque d'Italie<sup>32</sup>. En 2014 et 2015 la valeur des flux d'IDE est restée positive et a augmenté pour atteindre presque EUR 19 Mrd en 2016.

La faible capacité de l'économie italienne à attirer les investissements est connue, selon la Banque mondiale. Le pays se classe ainsi à la 46<sup>e</sup> place pour la facilité de faire des affaires (*ease of doing business*). De manière générale, les **principaux repoussoirs** pointés du doigt sont la lourdeur administrative (en moyenne, pour commencer ses activités, une entreprise a besoin d'attendre 62 jours, de suivre 16 procédures et de payer environ USD 5'000 de frais de procédure<sup>33</sup>), des forts coûts énergétiques, un niveau de fiscalité élevé et une corruption importante. De plus, les performances du système judiciaire sont jugées très insatisfaisantes.

Si les promesses électorales de la Lega sont tenues et l'Italie commence effectivement à baisser et simplifier l'imposition des entreprises, alors cela pourrait constituer une amélioration pour les investisseurs potentiels (cf. §1 pour le risques que cela comporte pour les finances publiques italiennes).

De manière générale, ce sont les secteurs à forts contenus technologiques qui représentent aujourd'hui les **opportunités** les plus intéressantes pour les investisseurs étrangers. L'Italie y possède un savoir-faire important et reconnu mondialement dans les domaines suivants ; industrie pharmaceutique et biotech, aérospatial, industrie des composants automobiles, mécanique, télécommunications. Les secteurs du luxe et de l'agroalimentaire ont également un fort potentiel pour des investissements étrangers.

Afin de relancer l'économie italienne et donner de l'oxygène aux finances publiques, les gouvernements italiens précédents ont lancé un **programme de privatisations**. Une réforme encore en voie de réalisation concerne la privatisation (partielle) des entreprises à participation publique telles que *Eni*, *STMicroelectronics*, et les entreprises *Ferrovie dello Stato*, *Sace*, *Fincantieri*, *Cdp Reti*. Comme les années précédentes, dans le Document de programmation économique et financière (DEF) d'avril 2018, la privatisation reste un instrument de consolidation des finances publiques, même si aucun revenu de privatisation n'a été enregistré en 2017. Malgré cela, la DEF maintient la prévision de recettes de privatisation pour 2018 égale à 0.3% du PIB (plus de EUR 5 Mrd) jusqu'en 2020.

Les **plus importants investisseurs** en Italie restent les pays membres de l'UE. Les pays qui ont contribué majoritairement aux flux d'investissement en Italie en 2016 sont la France (EUR 10.7 Mrd), le Royaume-Uni (EUR 5.5 Mrd) et l'Allemagne (EUR 4.4 Mrd).

<sup>32</sup> [http://www.sviluppoeconomico.gov.it/images/stories/commercio\\_internazionale/osservatorio\\_commercio\\_internazionale/ri-vista\\_scambi\\_estero/bollettino\\_1\\_2018/tav\\_15.pdf](http://www.sviluppoeconomico.gov.it/images/stories/commercio_internazionale/osservatorio_commercio_internazionale/ri-vista_scambi_estero/bollettino_1_2018/tav_15.pdf).

<sup>33</sup> *BNP Paribas et Export Entreprises SA*, mai 2016.

Le **stock d'investissements** directs étrangers en Italie s'élevait à EUR 313 Mrd fin 2016<sup>34</sup>. En ce qui concerne la provenance de ces investissements, les dix principaux pays investisseurs en Italie sont le Luxembourg (20%) et les Pays-Bas (20%), par où passent les investissements de nombreux pays tiers, la France (18%), le Royaume Uni (13%), l'Allemagne (9%) la Suisse (5%), la Belgique (3%), les Etats-Unis (3%), l'Espagne (2%) et l'Autriche (1.5%).

En 2016, l'Italie se situait quant à elle à la dixième place du classement mondial des pays investisseurs. Les stocks des **investissements italiens à l'étranger** ont légèrement augmenté en 2016 pour s'établir à EUR 448 Mrd. Avec une préférence géographique orientée vers l'Union Européenne les principaux pays destinataires des capitaux italiens étaient les Pays-Bas (13%, avec EUR 56.5 Mrd), l'Espagne (7%), l'Allemagne (8%), l'Autriche (4%) et les États-Unis (7%).

## 4.2 Investissements bilatéraux

Selon une étude<sup>35</sup> de la *Banca Dati Reprint (Politecnico di Milano)*, les entreprises contrôlées par la Suisse en Italie emploient environ 65'000 personnes. L'Istat quant à lui compte environ 1300 sociétés contrôlée depuis la Suisse in Italie, pour 89'000 employés<sup>36</sup>.

Selon les statistiques de la Banque nationale<sup>37</sup> (BNS), **les flux nets d'IDE suisses** en Italie ont atteint les CHF -800 Mio. en 2016 (c.à.d. un désinvestissement net). **Les stocks d'IDE suisses en Italie**, à fin 2016, remontaient à CHF 16 Mrd, restant à peu près à la même niveau de l'année précédente (CHF 15.6 Mrd)<sup>38</sup>.

La Suisse compte pour environ 5% des investissements directs étrangers (IDE) en Italie selon les données de la Banque d'Italie. Malgré la récession et le recul de sa demande interne pendant la crise économique, l'Italie demeure un partenaire intéressant pour les investisseurs suisses. Les secteurs attirant le plus d'investissements helvétiques sont l'industrie manufacturière, l'industrie pharmaceutique, le commerce de gros, le secteur de l'énergie, la logistique et le transport, ainsi que la finance et les assurances.

Les groupes **pharmaceutiques** *Novartis* et *Roche* renforcent leurs investissements dans un secteur stratégique sur lequel l'Italie mise beaucoup. C'est la reconnaissance de l'importance du seul secteur manufacturier qui n'a pas ressenti la crise (croissance de plus de +10% de production industrielle depuis 2009), qui attire encore les investissements étrangers et qui crée des emplois bien rétribués.

Depuis la libéralisation du secteur **énergétique** en Italie en 2000, les opérateurs suisses, notamment *Axpo*, *Alpiq*, *BKW* et *REpower*, ont investi massivement dans ce secteur en Italie. La centrale à gaz à cycle combiné dans les Abruzzes, à capital majoritaire *BKW*, réalisée en 2013 et les projets de *smart city* dans lesquels participe *ABB*, sont également des projets réalisés grâce aux participations d'entreprises suisses. Il est à signaler que ces investissements peuvent être qualifiés de particulièrement coûteux, notamment suite à l'effondrement des prix de l'énergie. La Suisse soutient également la réalisation du gazoduc *Trans Adriatic Pipeline (TAP)*, qui doit assurer le transport du gaz du Caucase vers l'Italie et de là, vers la Suisse, à travers *Transitgas*. Enfin, en 2016, *Swisspower Renewables AG* a racheté 27 centrales de production d'énergie renouvelable en Italie.

Dans le secteur des **transports** des marchandises on retrouve des entreprises suisses tels *SBB Cargo*, *Hupac* ou encore *Bertschi*. Dans le transport aérien, *SWISS* offre seize vols directs par jours entre l'Italie et la Suisse.

*Swisscom*, est propriétaire à hauteur de 100% du capital de *Fastweb* (entreprise leader en Italie dans l'accès internet). *SwissPost International*, poursuit une stratégie d'expansion en Italie selon le modèle du « franchising ».

---

<sup>34</sup> Cf. Annexe 5. Le chiffre est issu d'une nouvelle méthodologie de calcul du FMI et ne se laisse pas bien comparer avec celle reportée pour 2013. Du reste, les chiffres montrent une hausse dans le stock d'investissements directs de presque EUR 200 Mrd entre le 2013 et 2014, mais cette hausse est due à la différence de méthodologie du FMI.

<sup>35</sup> Les données se réfèrent à 2017. Les résultats seront résumés dans une brochure publiée par l'Ambassade en juillet 2018.

<sup>36</sup> Rapport "*Struttura e attività delle multinazionali estere in Italia*", décembre 2016 – les dernières données disponibles sont pour l'année 2015, <http://www.istat.it/it/archivio/176259>.

<sup>37</sup> <https://data.snb.ch/>. Il s'agit d'une donnée différente de celle provenant de la Banque d'Italie (EUR 235 Mio.), cf. annexe 5.

<sup>38</sup> Ces données ne sont pas vraiment comparables avec les années précédentes à cause d'un changement de méthodologie.

Plusieurs **instituts bancaires** suisses sont présents avec des activités « on-shore ». *UBS* et *Credit Suisse* disposent de filiales à part entière sur le territoire italien. *Julius Bär* est active en Italie au travers de sa participation majoritaire dans la société d'investissements *Kairos*. Le secteur des **assurances** est également bien représenté avec *Swiss Re*, *Zürich*, *Helvetia* et *Swiss Life*.

En ce qui concerne les **flux d'IDE italiens en Suisse**, les données de la BNS<sup>39</sup> indiquent des investissements italiens à hauteur de CHF 423 Mio en 2016 (117 Mio en 2015). Entre 2009 et 2014, les flux nets d'IDE italiens en Suisse ont constamment diminué.

Quant au **stock d'IDE italiens en Suisse**, celui-ci équivaut à CHF 4.85 Mrd à fin 2016.

## 5 Promotion commerciale, économique et touristique

### 5.1 Instruments de la promotion économique extérieure

Depuis 2012, les activités de promotion de la place économique et des exportations suisses vers l'Italie sont assurées par le **Swiss Business Hub Italia**<sup>40</sup>, qui a ses bureaux auprès du Consulat général à Milan. Le Swiss Business Hub Italia constitue le premier interlocuteur des PME suisses intéressées par le marché italien.

La **Chambre de commerce suisse en Italie**<sup>41</sup> (renommée *Swiss Chamber* en 2016) est active depuis 1919 et joue un rôle important dans la promotion et la défense des intérêts des principales entreprises suisses présentes en Italie. Elle est fortement intégrée dans le système des chambres de commerce italien et est officiellement reconnue par le Ministère du Développement économique. Sa mission est de favoriser le développement et la croissance des relations commerciales, industrielles et économiques entre les deux pays. Elle fait partie des chambres de commerce étrangères les plus actives en Italie.

L'**Ambassade** et le **Consulat général** organisent tout au long de l'année des événements en lien avec la politique économique suisse en Italie. En mai 2016, l'Ambassade a publié une [brochure](#) montrant l'intensité et l'importance des relations économiques entre l'Italie et la Suisse par le biais de nombreuses données statistiques<sup>42</sup>. Une mise à jour est prévue pour juillet 2018.

### 5.2 Intérêt pour la Suisse comme lieu de villégiature et d'éducation

**Suisse Tourisme** est présent en Italie avec un bureau à Milan et une antenne à Rome. Selon les chiffres de l'Office fédérale de la statistique<sup>43</sup>, 937'000 touristes italiens ont logés dans des structures hôtelières suisses en 2016. La situation économique difficile en Italie ainsi que le franc fort n'ont pas favorisé un développement positif des nuitées. L'Italie reste un pays prioritaire pour la promotion du tourisme en Suisse. L'Italie est le 6ème pays en importance pour le tourisme suisse (après Allemagne, USA, GB, France et Chine). L'importance économique des échanges dans ce secteur est expliquée au §3.4.2 (Commerce bilatéral de services).

Dans le secteur de l'éducation, la Suisse jouit d'une excellente réputation dans la Péninsule. De nombreux étudiants italiens ou chercheurs s'inscrivent auprès des universités et écoles polytechniques fédérales suisses et un nombre élevé d'étudiants et chercheurs postule pour obtenir une bourse d'étude. **Swiss Learning** et les écoles privées suisses accordent une attention particulière au marché italien. La Suisse demeure attractive auprès des italiens jouissant d'une certaine aisance financière et qui inscrivent leurs enfants aux nombreux camps d'été ou auprès de ces écoles privées.

---

<sup>39</sup> <https://data.snb.ch/>

<sup>40</sup> <https://www.s-ge.com/it/company/swiss-business-hub-italy>

<sup>41</sup> [www.swisschamber.it](http://www.swisschamber.it)

<sup>42</sup> <https://www.eda.admin.ch/countries/italy/it/home/rappresentanze/ambasciata-roma/compiti-dell-ambasciata/sezione-economica-e-commerciale.html>

<sup>43</sup> Office fédéral de la statistique, Hôtels et établissements de cure.

### 5.3 Intérêt pour la Suisse comme lieu d'investissement

Pour **Switzerland Global Enterprise**, l'Italie est devenue en 2013 un pays prioritaire pour la promotion des investissements en Suisse. De nombreuses entreprises italiennes s'intéressent à la Suisse comme lieu d'implantation à cause de la stabilité et de la compétitivité de son économie et des conditions cadre favorables (*business-friendliness*, infrastructures, compétences humaines, fiscalité attractive). Ces facteurs et la proximité géographique et culturelle entre le Canton du Tessin et le nord de l'Italie a produit une forte présence d'entreprises italiennes dans ce canton, en particulier dans le secteur de la mode.

Un aspect important dans la promotion de la place économique suisse est la possibilité d'utiliser la Suisse comme plate-forme pour s'internationaliser vers les marchés mondiaux. Parmi les arguments les plus forts, il y a le dense réseau d'accords commerciaux avec les pays hors de l'UE (Chine, Japon, Canada) et la présence de *clusters* sectoriels de renommée mondiale dans des secteurs très innovants.

### 5.4 Intérêt pour la place financière suisse

Si l'image de la Suisse est généralement bonne, celle de la place financière est quant à elle plus nuancée. L'accord de 2015 a fait tourner une page importante. Il offrait aux contrevenants la possibilité de régulariser leur situation fiscale préalablement à la mise en place du régime d'échange automatique de renseignements, tout en évitant un exode massif de capitaux. La grande majorité des capitaux italiens régularisés dans le cadre de la **voluntary disclosure** (cf. §2.2.) est en effet restée en Suisse pour l'instant.

En effet, la valeur refuge de la place financière suisse demeure importante aux yeux des Italiens. Cette valeur refuge se voit plébiscitée tant par des facteurs externes (turbulences en général, Brexit, insécurité sur l'avenir de l'euro, craintes par rapport à l'Italie ou encore les modifications fiscales internes), mais aussi et surtout par ses qualités internes reconnues (solidité, stabilité, compétences et savoir-faire). La place financière suisse demeure ainsi compétitive pour les capitaux italiens.

Au vu du nouveau contexte (échange d'informations, transparence, fin du contentieux fiscal) et du possible rôle des banques suisses pour soutenir la croissance en Italie, un potentiel de développement important réside dans l'amélioration de l'accès au marché italien quant aux services transfrontaliers. Il conviendra cependant de lever encore les réticences de l'autorité de surveillance Consob (*Commissione Nazionale per le Società e la Borsa*), pour qui les problèmes de collaboration avec la FINMA restent un obstacle à un accord sur les services financiers transfrontaliers. Des discussions à ce sujet sont en cours entre les autorités suisses et italiennes.

Enfin, la Suisse a suivi de près les changements législatifs italiens liés à la mise en œuvre de la nouvelle directive UE sur les Marchés d'Instruments Financiers, **MiFID II**. Dans le cadre de son implémentation, l'Italie a choisi une approche restrictive pour les établissements financiers de pays tiers. Ces changements sont susceptibles d'avoir un impact négatif sur les relations financières bilatérales (cf. § 2.2).

## ANNEXE 1

### Structure de l'économie

	2011	2016	2017
<b>Répartition du PIB*</b>			
Secteur primaire	2.1%	2.1%	2.2%
Secteur manufacturier et construction	24.1%	23.9%	23.9%
Services	73.7%	74.0%	73.9%
- dont services publiques	17.1%	16.7%	16.6%
<b>Répartition de l'emploi</b>			
Secteur primaire	3.7%	3.9%	3.8%
Secteur manufacturier	28.3%	26.1%	26.0%
Services	68.0%	70.0%	70.2%
- dont services publiques*	13.9%	13.6%	N/A

Source: Istat, <http://dati.istat.it/> (extraction mai 2018)", sauf:

\*) *Employment in General Government 2017* (OCDE), données 2012 et 2016 (2017 : N/A)

## ANNEXE 2

### Principales données économiques

	2015	2016	2017	2018*
<b>PIB</b> (EUR Mrd – prix courants)	1'653	1'681	1'716	1'760
<b>PIB/habitant</b> (EUR)	27'183	27'708	28'326	28'969
<b>Croissance</b> (% du PIB)	1.0	0.9	1.5	1.5
<b>Inflation</b> (%)	0.1	-0.1	1.3	1.1
<b>Chômage</b> (%)	11.9	11.7	11.3	10.9
<b>Solde budgétaire</b> (% du PIB)	- 2.6	-2.5	-1.9	-1.6
<b>Solde des transactions courantes</b> (% du PIB)	1.5	2.7	2.9	2.6
<b>Dette publique</b> (% du PIB)	131.5	132.0	131.5	129.7
<b>Service de la dette</b> (% du PIB)**	4.1	4.0	3.8	3.6

\*) *prévisions*

Source: IMF, World Economic Outlook Database, avril 2018, sauf:

\*\*) *Ministero dell'Economia e delle Finanze, Documento di Economia e Finanza, avril 2018*

## ANNEXE 3

### Partenaires commerciaux de l'Italie

2016					2017				
	Pays	Exportations (EUR Mio.)	Part %	Var. %*		Pays	Exportations (EUR Mio.)	Part %	Var. %**
1	DE	52'703	12.6	3.8	1	DE	55'877	12.5	6.0
2	FR	44'008	10.5	3.2	2	FR	46'164	10.3	4.9
3	US	36'888	8.8	2.5	3	US	40'496	9.0	9.8
4	GB	22'417	5.4	0.3	4	ES	23'194	5.2	10.2
5	ES	21'054	5	6.5	5	UK	23'130	5.2	3.2
6	CH	18'966	4.5	-1.4	6	CH	20'611	4.6	8.7
7	BE	13'525	3.2	0.0	7	BE	13'553	3.0	0.2
8	PL	11'240	2.7	3.1	8	CN	13'514	3.0	22.2
9	CN	11'057	2.6	6.2	9	PL	12'592	2.8	12.0
10	NL	9'710	2.3	1.5	10	NL	10'455	2.3	7.7
	UE 28	233'413	55.9	3.3		UE 28	249'129	55.6	6.7
	Monde	417'269	100	1.2		Monde	448'107	100	7.4
	Pays	Importations (EUR Mio.)	Part %	Var. %*		Pays	Importations (EUR Mio.)	Part %	Var. %**
1	DE	59'959	16.3	4.1	1	DE	65'347	16.3	9.0
2	FR	32'767	8.9	1.8	2	FR	35'210	8.8	7.5
3	CN	27'346	7.4	-3.1	3	CN	28'430	7.1	4.0
4	NL	20'182	5.5	-1.9	4	NL	22'504	5.6	11.5
5	ES	19'820	5.4	6.7	5	ES	21'175	5.3	6.8
6	BE	17'756	4.8	3.7	6	BL	17'968	4.5	1.2
7	US	13'917	3.8	-2.0	7	US	15'013	3.7	7.9
8	RU	10'643	2.9	-26.1	8	RU	12'309	3.1	15.7
9	CH	10'618	2.9	-1.3	9	UK	11'404	2.8	1.3
10	GB	11'254	3.1	3.4	10	CH	11'178	2.8	5.3
	UE 28	223'337	60.8	2.7		UE 28	240'851	60.1	7.8
	Monde	367'626	100	-0.8		Monde	400'659	100	9.0

Source: Osservatorio Economico du ministère du Développement économique sur données Istat, mai 2018

\*: variations par rapport à 2015

\*\* : variations par rapport à 2016

## ANNEXE 4

### Échanges commerciaux bilatéraux

#### Évolution des échanges commerciaux :

	Export (CHF Mio.)	Variation (%)	Import (Mio. CHF)	Variation (%)	Solde (en CHF Mio.)	Volume (en CHF Mio.)
2007	17'973	10.1	20'845	11.4	-2'872	38'818
2008	18'770	4.4	21'671	4.0	-2'901	40'441
2009	15'808	-15.8	18'074	-16.6	-2'266	33'882
2010	15'981	1.1	18'699	3.5	-2'718	34'680
2011	16'290	1.9	19'198	2.7	-2'908	35'488
2012*	16'784	*)	25'970	*)	-9'186	42'754
2013	16'831	0.3	23'061	-11.2	-6'230	39'892
2014	16'160	-4.0	20'710	-10.2	-4'550	36'870
2015	14'935	-7.6	18'763	-9.4	-3'828	33'699
2016	14'389	-3.7	19'469	3.8	-5'079	33'859
(Total 1)**	(12'504)	(-0.9)	(16'794)	(4.4.)	(- 4'006)	(29'394)
<b>2017</b>	<b>15'559</b>	<b>8.1</b>	<b>19'831</b>	<b>1.9</b>	<b>-4'272</b>	<b>35'390</b>
(Total 1)**	(13'472)	(7.7)	(18'021)	(7.3)	(-4'549)	(31'493)
<b>2018 (1<sup>er</sup> tr.)</b>	<b>3'461</b>	<b>-2.4***</b>	<b>4'680</b>	<b>9.2***</b>	<b>-1'219</b>	<b>8'141</b>

Source : Administration fédérale des douanes, mai 2018

\*) Avec effet au 01.01.2012, l'AFD a procédé à des changements méthodologiques de calcul des importations et exportations. Dès lors, les comparaisons entre 2012 et les années précédentes ne sont plus possibles.

\*\*) Total "conjoncture" (total 1): sans or en barres et autres métaux précieux, monnaies, pierres précieuses et gemmes, ni objets d'art et antiquités

\*\*\*) Variation (%) par rapport à la période de l'année précédente

#### Répartition des produits (« Total 2 »)<sup>44</sup> :

Exportations	2016 (% du total)	2017 (% du total)
1. Produits pharmaceutiques	19	20
2. Métaux et pierres précieuses, bijouterie (dont or)	17 (10)	19 (11)
3. Produits chimiques	18	17
4. Machines	10	10

Importations	2016 (% du total)	2017 (% du total)
2. Produits pharmaceutiques	16	16
1. Métaux et pierres précieuses (dont or)	20 (11)	16 (7)
3. Machines	12	13
4. Produits agricoles	9	9

<sup>44</sup> Total général (total 2): avec l'or en barres et autres métaux précieux, les monnaies, les pierres précieuses et gemmes ainsi que les objets d'art et les antiquités (Administration fédérale des douanes).

## ANNEXE 5

### Italie - Principaux pays investisseurs

Pays	Investissements directs, stock (EUR Mio.)		Investissements directs, flux vers l'Italie (EUR Mio.)	
	2016	Part en 2016 (%)	2015	2016
Luxembourg	64'542	20	3'709	-3'007
Pays-Bas	64'464	20	2'414	473
France	59'807	18	6'132	10'742
UK	43'022	13	3'483	5'507
Allemagne	28'005	9	1'420	4'416
<b>Suisse</b>	<b>16'778</b>	<b>5</b>	<b>2'018</b>	<b>235</b>
Belgique	10'294	3	-3958	-2'545
Espagne	7'658	2	1113	740
USA	8'286	3	-483	1'621
Autriche	4'900	2	-302	286
Autres	16'352	5	-	-
<b>UE</b>	<b>290'872</b>			
<b>Total</b>	<b>327'056</b>	<b>100</b>	<b>17'428</b>	<b>18'993</b>
<b>Total*</b>	<b>447'456</b>	<b>100</b>	<b>11'706</b>	<b>25'032</b>

Source : Banque d'Italie, investissements directs étrangers par pays (méthodologie du « extended directional principle »), décembre 2017 :

<http://www.bancaditalia.it/statistiche/tematiche/rapporti-estero/investimenti-diretti/index.html>

Sauf :

\*) Source : Banque d'Italie, investissements directs étrangers globaux, calcul basé sur la balance des paiements (application de l' « asset/liability principle » du FMI BPM6)<sup>45</sup>.

<sup>45</sup> <http://www.annuarioistatice.it/italia/> - Notes de la Banque d'Italie sur les différences des résultats: *Direct investment statistics by counterpart country are presented according to the immediate counterpart country (i.e. the immediate source or recipient of funding). In accordance with international standards, the extended directional principle is applied to direct investment statistics by counterpart country. The extended directional principle differs from the asset/liability principle used for aggregate direct investment statistics included in balance of payments and international investment position accounts. The difference between the two principles depends on the treatment of reverse investment (i.e. when an affiliate invests in its parent). Under the extended directional presentation, reverse investment is subtracted to derive the amount of total outward investment of the reporting country: if a resident parent borrows money from one of its foreign affiliates, this is subtracted in calculating the reporting country's outward investment because it reduces the amount of money that that country's parents have invested in their foreign affiliates. Under the asset/liability presentation, reverse investment is instead recorded as a liability of the reporting country.*